

Commerce entre la Grèce et le Canada

Bien que les échanges commerciaux entre les deux pays ne soient pas considérables, le Canada a exporté en 1960 vers la Grèce pour plus de \$5,500,000 de marchandises et importé de ce pays pour environ \$500,000. Nous exportons surtout des pneus, du lin, des pommes de terre de semence, des machines agricoles, des fourrures, du papier-journal et du suif, tandis que nous achetons à la Grèce des olives, de l'huile d'olive, du fromage, du vin et du brandy.

Communiqué

Voici le texte du communiqué officiel, publié après la visite de M. Caramanlis:

Le premier ministre de Grèce, M. Constantin Caramanlis, et son épouse, viennent de terminer une visite de trois jours à Ottawa, où ils ont été les invités du Gouvernement canadien. Cette invitation leur avait été transmise par M. John G. Diefenbaker, premier ministre du Canada. M. Caramanlis était accompagné du ministre des Affaires étrangères de Grèce, M. Evangelos Averoff-Tossitsa, et de plusieurs hauts fonctionnaires du Gouvernement grec.

Les deux premiers ministres ont exprimé la profonde satisfaction que leur cause l'établissement de rapports étroits et sincères entre leurs pays, rapports fondés sur une communauté d'idéaux, de cultures et d'intérêts politiques. Au cours de leurs entretiens (suivis également par le ministre des Affaires étrangères de Grèce et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Green), les deux premiers ministres ont étudié divers problèmes internationaux d'intérêt commun. Ils ont analysé les modalités d'une coopération plus étroite au sein des Nations Unies et avec leurs alliés de l'OTAN. Ils ont conclu à la nécessité d'efforts soutenus visant à un désarmement général et contrôlé, et à une solution pacifique des différends internationaux.

Les deux premiers ministres ont convenu qu'en attendant un accord sur le désarmement, c'est l'OTAN qui représente la meilleure garantie de sécurité pour l'Occident. Une collaboration complète entre ses membres et le renforcement de son dispositif de défense s'imposent sans délai. Les deux hommes d'État ont confirmé leur point de vue, d'après lequel les chefs de gouvernement des pays de l'OTAN devraient se réunir, après la préparation indispensable.

Dans le domaine des rapports bilatéraux, ils ont souligné qu'il convenait au premier chef d'élargir la collaboration économique et d'accroître le volume du commerce entre leurs pays. Ils ont aussi échangé leurs points de vue et les renseignements pertinents au sujet de l'immigration des Grecs au Canada.

Dès son arrivée à Ottawa, M. Caramanlis a déposé une couronne devant le monument aux morts et a passé en revue une garde d'honneur. Le premier